

Populisme

La ministre de l'Éducation nationale a divulgué hier le résultat de la consultation que son département a engagée autour des dates de l'examen du baccalauréat de cette année. Les échantillons ciblés par le sondage se sont déclarés favorables à un décalage de la période des épreuves. Sans surprise, évidemment, puisque personne ne s'attendait à ce que les sondés, élèves, parents, enseignants et encadrement, souhaitent subir l'examen aux dates initiales, c'est-à-dire durant le mois de Ramadhan. Le résultat étant connu d'avance, d'aucuns ne s'expliquent pas l'utilité de cette démarche, inhabituelle, il faut le dire, de Benghabrit qui, il faut le souligner encore, pouvait prendre la décision de décaler le bac en mettant en avant le même argumentaire qui a justifié le recours à la consultation.

L'utilité, en tout cas, n'est pas à chercher dans le registre de la pédagogie. Car, si, comme l'affirme la ministre, ce décalage permettra aux candidats au sésame d'accès à l'enseignement supérieur de passer les épreuves dans de meilleures conditions physiques, puisque ces dernières se dérouleront hors mois de jeûne, il constitue, en même temps, un privilège offert aux élèves de terminale de cette année par rapport à ceux de l'année passée qui, eux, ont passé leur bac pendant le Ramadhan. Un privilège puisque, selon l'avis même du ministère de l'Éducation nationale, les grèves dans les secteurs, qui n'ont impliqué que les affiliés au Cnapeste, n'ont pas généré d'importants retards dans la dispense des cours, à même de dicter une telle mesure.

Aussi, il y a comme un relent de populisme chez Benghabrit, une ministre qui, pour se sortir de ce bras de fer avec le Cnapeste, a cru opportun de mettre à contribution l'imam de la grande mosquée d'Alger, de surcroît un ancien militant du FIS dissous. Pour avoir sollicité les bons offices d'un imam pour dépasser une situation de crise qui l'interpelle en tant que gestionnaire, la ministre de l'Éducation s'est, pour le moins qu'on puisse relever, pliée à la logique politicienne du pouvoir. Cette année, comme l'année précédente, lorsqu'elle a découvert, au même moment que le simple quidam, qu'il a été décidé d'une session spéciale pour les candidats au bac ayant raté l'examen pour cause de retard. Un autre ministre, ailleurs, aurait certainement rendu son tablier.